

L'Assemblée Générale annuelle de l'Institut Pasteur s'est tenue ce matin à 9h30 dans l'auditorium du CIS.

A l'issue de plusieurs réunions de travail et jusqu'au dernier moment hier soir, les élus Pasteuriens de l'Assemblée ont demandé que le Conseil d'Administration soit mandaté par l'Assemblée pour engager une modification de l'Article 12 des statuts (relatif à la limite d'âge du Directeur Général lors de sa nomination). Cette demande reposait sur une faisabilité simple et sans risque pour le reste des statuts selon l'avis juridique du Conseiller d'Etat honoraire E. Guillaume. Le Conseil d'Administration est resté inflexible sur ce sujet en dépit des nombreux courriers et des multiples initiatives de la Communauté Pasteurienne.

La position des 36 élus Pasteuriens de l'Assemblée, préalablement approuvée par 32 votes pour, 1 abstention et 3 non-votants était la suivante:

- que le CA soit mandaté pour proposer une modification de l'Article 12 à une Assemblée Générale extraordinaire organisée en septembre 2016;
- pour garantir l'implication constructive du CA dans cette modification, nous demandons que soit reporté à cette Assemblée Générale extraordinaire le vote d'approbation du Rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'année 2015;
- en absence de garantie, nous appellerions à voter contre le rapport du Conseil d'Administration, afin qu'il soit renouvelé parce que notre confiance suite à la façon dont il a traité ce sujet ces derniers mois était très sérieusement altérée.

Cette proposition a été formulée une nouvelle fois hier soir par le bureau des élus pasteuriens à Mme Rose-Marie Van Lerberghe, Présidente du Conseil d'Administration. Elle a été renouvelée en Assemblée ce matin par les élus et même reprise par le Président de séance, M. Thierry Chambolle. Mme Van Lerberghe a alors indiqué avoir consulté les membres du CA qui lui ont dit accepter d'étudier la possibilité de modifier l'Article 12 mais ont refusé le report du vote du rapport d'activité du CA en septembre. Ces dernières tentatives de conciliations ont donc été repoussées publiquement avec la même constance que ces derniers mois.

Les élus pasteuriens ont alors lu un texte expliquant pourquoi ils appelaient à voter contre le rapport d'activité du CA pour 2015. Un long débat a suivi.

Outre Mme Rose-Marie Van Lerberghe et M. Thierry Chambolle, plusieurs membres du CA sont intervenus pour critiquer notre approche et souligner le danger qu'ils y voient: Mme Christine Coste (Représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), M. B. Guirkinger (Suez Environnement, Vice-Président du CA), Mme Sophie Mantel (Représentante du Ministère du Budget) et M. J.-F. Delfraissy (Directeur de l'ANRS).

Outre les différents élus pasteuriens -Nicole Guiso, Nancy Guillen, Frédéric Tangy, Christophe Préhaud, Jean-Christophe Barale, et Félix Rey- plusieurs membres externes de l'Assemblée sont également intervenus pour soutenir notre position: M. Edouard Brezin (Académie des Sciences) et M. Frédéric Dardel (Université Paris Descartes). M. Christophe Rogier (Représentant du Ministère de la Défense) a plaidé pour une sortie de crise par un vote partiel du rapport, si cela était possible, pour tenir compte des avis exprimés par les Pasteuriens.

A l'issue du vote, 60 voix se sont exprimées contre le rapport d'activité du CA pour 2015, 38 pour et 3 abstentions sur les 101 votants présents ou représentés (sur 108 membres que compte l'Assemblée au total).

Prenant acte de ce résultat, M. Thierry Chambolle, Président de la séance, a indiqué que, conformément aux statuts, le CA actuel était démissionnaire mais que la Direction Générale restait en place pour assurer une continuité en attendant qu'un nouveau CA soit formé.

**Il n'y a donc pas de vacance de la gouvernance de l'Institut, non plus qu'une crise institutionnelle.**

Nous sommes intervenus pour prendre acte du résultat du vote, dire que nous n'étions pas satisfaits d'en être arrivés là et pour exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à tous les membres sortant du CA, et en premier lieu à Mme Rose-Marie Van Lerberghe, pour leur investissement important ces dernières années au bénéfice de l'Institut Pasteur.

Il reste maintenant très rapidement à identifier et proposer des candidats pour constituer un nouveau CA. En effet, si cinq membres de droit représentant les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Santé et du Budget, ainsi que le CNRS et l'INSERM demeurent actifs, 16 membres doivent être élus par la prochaine Assemblée.

L'objectif est qu'une Assemblée Extraordinaire soit convoquée dans les trois mois afin de constituer un nouveau CA avec lequel nous souhaitons travailler de façon plus proche et constructive, en vue en particulier d'initier une modification de nos statuts restreinte à l'Article 12.

Nous reviendrons vers vous aussi régulièrement que possible pour vous tenir informés de l'évolution des choses.

Les élus Pasteuriens de l'Assemblée